

Le point eau et Objectifs de Développement Durable du PFE



*Le point trimestriel du Partenariat Français pour l'Eau sur le dossier eau et Objectifs de Développement Durable
Par Melisa Cran, Adjointe au Directeur Général du PFE, coordinatrice du groupe de travail sur les ODD*

Retour sur le Forum politique de haut niveau : « LE MONDE N'EST PAS EN VOIE D'ATTEINDRE L'AGENDA 2030 ».

Du 9 au 18 juillet s'est tenu à New York le Forum Politique de Haut Niveau, réunion annuelle des Nations unies qui fait le suivi des Objectifs de Développement Durable, feuille de route mondiale à horizon 2030.

L'eau et l'assainissement a fait partie des ODD analysés cette année lors d'une session de 3 heures. Les différentes interventions des panélistes et des États-membres ont essentiellement porté sur la nécessité d'agir de façon urgente et coordonnée. Différents leviers pour la mise en œuvre de l'ODD6 ont été fréquemment cités, parmi lesquels le besoin d'une forte volonté politique, d'une vision intégrée des ressources en eau, d'une gestion coordonnée des bassins partagés entre pays, tout comme la mise en place de partenariats (plateforme multi-acteurs, coopération internationale, coordination intersectorielle), l'alliance de solutions grises et vertes (dont réutilisations des eaux usées et solutions basées sur la nature), ainsi que l'augmentation significative de financements et d'innovations. Une idée-clé également rappelée à nombreuses reprises (par la France via le PFE, l'Allemagne, le Mexique, la Finlande et l'IUCN) est la nécessaire tenue de réunions politiques intergouvernementales régulières pour le suivi des ODD 6.

Lors de la deuxième semaine, 47 pays ont choisi de présenter au HLPF leurs examens nationaux volontaires, présentant les progrès réalisés mais également les défis rencontrés. La traduction des ODD dans les politiques nationales varient fortement mais on note des initiatives intéressantes : des sites en ligne pour partager les avancées des pays (avec parfois même des indicateurs nationaux ODD ex : Colombie), des plateformes ou forums multi-acteurs (et avec la jeunesse) pour faciliter le dialogue avec l'Etat (Irlande, Suisse), un alignement sur les cadres des ODD des plans nationaux de développement (Equateur, Kiribati, Cap Vert) ou des politiques d'aide de développement (Andorre, UAE, ...), des réflexions autour de financements ODD (taxe carbone, paiements pour services environnementaux). A noter que l'Amérique Latine semble s'être particulièrement emparée du processus ODD et que les ODD sont fortement déclinés et appropriés aux échelons infranationaux (Colombie, Argentine, Mexique).

A l'issue du Forum, les Etats-membres ont adopté à la quasi-unanimité une déclaration ministérielle, malgré l'opposition des Etats-Unis et Israël. Cette déclaration, non contraignante, n'a pas de traduction concrète, mais permet de rappeler l'engagement des Etats en faveur des ODD et la nécessité d'accélérer les efforts.

Rapport de synthèse ODD 6 d'UN Water

Afin d'éclairer les discussions des États Membres lors du Forum politique de haut niveau ; UN-Water avait produit son premier rapport de synthèse sur l'ODD 6 (disponible en [version longue](#) ou [synthétique](#)). Ce rapport a permis de faire le point sur l'avancée des différentes cibles internationales de l'ODD6 :

- **Cible 6.1 : Accès à l'eau potable** : 30 % de la population n'aurait toujours pas accès à un service d'eau potable à domicile de qualité, avec un retard particulièrement important en Afrique Subsaharienne et en Océanie. Seuls 20 % des pays affichant une couverture inférieure à 95 % pour un service élémentaire en eau potable) pourraient assurer l'accès universel d'ici à 2030.
- **Cible 6.2 : Accès à l'assainissement** : 60 % de la population mondiale n'aurait pas accès à des services d'assainissement de qualité. Les zones rurales accusent un retard toujours important et la gestion des boues continue à représenter un défi important. Dans le monde : 38% utilisent des toilettes reliées à des égouts, 38% des toilettes autonomes et 24% n'ont pas de toilettes (ou très limitées). 90% des personnes déféquant encore à l'air libre sont en Afrique Subsaharienne, en Australie et en Nouvelle Zélande).



- **Cible 6.3 : Qualité de l'eau et pollution** : Concernant la cible 6.1 relative à la pollution, seuls 59% des effluents domestiques sont collectés et traités. Les données sur les effluents industriels ne sont pas disponibles ou comparables à échelle internationale. Les données sont particulièrement manquantes en ce qui concerne la qualité des masses d'eau (indicateur 6.3.2). Le rapport appelle à développer dans le futur un indicateur 6.3.1 sur la réutilisation des eaux usées.
- **Cible 6.4 : Utilisation rationnelle de l'eau** : La moyenne mondiale de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau s'établit à 15 dollars/m³ (variation de 2 dollars/m³ dans les pays dont les économies sont tributaires de l'agriculture à 1 000 dollars/m³ dans les économies fortement industrialisées). La région présentant l'efficacité économique la plus forte est l'Océanie. Près de 2 milliards de personnes vivent dans des pays soumis à un fort stress hydrique, en particulier en Afrique du Nord, et Afrique de l'Ouest, et en Asie centrale et méridionale. L'Afrique subsaharienne présente un niveau de stress bas (3%), mais cette valeur régionale occulte les grandes différences entre territoires.
- **Cible 6.5 : GIRE** : 62 % des 110 pays ayant répondu à l'enquête qualifient leur niveau de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau de « moyen-bas ». Des progrès importants ont été réalisés pour la coordination trans-sectorielle et la participation du public à l'échelle nationale, mais les données relatives aux bassins transfrontaliers doivent être fortement augmentées.
- **Cible 6.6 : Ecosystèmes aquatiques** : 70 % des zones humides naturelles mondiales ont disparu ces 100 dernières années ; mais les données actuelles sont insuffisantes pour mesurer les progrès de la cible 6.6 (surface, quantité et qualité des zones humides). et les systèmes de collectes de données ne peuvent pas différencier entre zones humides naturelles et zones humides artificielles (réservoirs, rizières ...)
- **Cible 6.a et 6.b sur les moyens de mise en œuvre** : Le montant total de l'aide consacrée au secteur de l'eau est passé de 7,2 milliards de dollars en 2011 à 8,8 milliards en 2016). Cependant, le pourcentage de l'aide publique au développement affectée à l'eau est resté stable, à environ 5 % de l'aide internationale tous secteurs confondus. Les niveaux de participations de la population locale à la gestion des services d'eau et d'assainissement sont faibles, même s'ils sont supérieurs en zones rurales par rapport aux zones urbaines.

A noter que les données pour évaluer les progrès de l'ODD6 dans le rapport de synthèse sont encore largement insuffisantes et obligent les Agences à produire des estimations qui reflètent partiellement les réalités. Moins de la moitié des pays ont des données comparables : l'acquisition, la qualité et la désagrégation des données restent des défis majeurs.

Un chapitre est consacré à des recommandations pour accélérer la mise en œuvre de l'ODD6 : une GIRE adaptée aux contextes locaux et notamment transfrontières ; veiller particulièrement à ne laisser personne de côté en ayant une vigilance particulière par rapport aux inégalités existantes et à améliorer fortement les systèmes d'acquisitions de données (moins de la moitié des Etats ont des données comparables !). Enfin, le chapitre IV est particulièrement intéressant car met en lumière les différentes synergies et statistiques entre l'ODD6 et les autres thématiques comprises dans les autres ODD (santé, éducation, genre, nutrition, pollutions, solutions fondées sur la nature, sécurité alimentaire, paix, océan, climat, villes, économie, travail, industrie).

A noter qu'il est possible de réagir au rapport jusqu'au 14 septembre 2018 : <http://dialogue.unwater.org/dialogues/>

ET EN FRANCE?

La feuille de route nationale ODD annoncée lors du CICD de février 2018 continue à avancer. Des groupes de travail auxquels participe le PFE se réunissent cet été et cet automne pour préparer cette feuille de route qui a vocation à devenir la stratégie nationale du développement durable et à être présentée lors du prochain HLPF de juillet 2019. La France a également lancé le mois dernier son site internet informatif dédié à l'Agenda 2030 en France : <https://www.agenda-2030.fr/>

A l'occasion du HLPF, la France a publié son point d'étape annuel, [disponible ici](#). Présente au HLPF, la secrétaire d'Etat Brune Poirson et la Commissaire au développement durable Laurence Monnoyer Smith ont rappelé à plusieurs reprises leur attachement aux ODD, et leur souhait de partenariats multi-acteurs pour la mise en œuvre des ODD. La Ministre a également annoncé le lancement du 25 septembre prochain de la Webserie de Canal + « [Solutions \(teaser en ligne\)](#) », en partenariat avec Energy Observer, ambassadeur français pour les ODD.

A PROPOS DU PFE

Le Partenariat Français pour l'Eau, présidé par l'ancien député Jean Launay, est la plateforme française publique et privée qui rassemble 140 membres actifs à l'international au sein de 6 collèges: État et ses établissements publics, ONG, associations et fondations, collectivités territoriales et parlementaires, acteurs économiques, instituts de recherche de formation ainsi que des personnalités qualifiées. Il porte depuis 10 ans un plaidoyer au niveau international pour que l'eau constitue une priorité dans les politiques mises en œuvre et valorise les savoir-faire français.

<http://www.partenariat-francais-eau.fr>

